

Point 3 : Lounes – Congrès Mondial Amazigh
Conférence mondiale et mandat du MEDPA (lundi 11 juillet, 11h-16h)

Monsieur le Président,
Chers membre de l'assemblée,

Permettez moi tout d'abord de féliciter M. Albert Barumé pour son élection à la présidence du MEDPA et de lui souhaiter plein succès dans sa mission.

En adoptant la Déclaration, l'ONU a indéniablement fait faire un pas en avant historique en faveur des droits des PA. Par la suite, les experts du Medpa ont produit des études très riches en contenu et très utiles en termes de recommandations sur différentes thématiques concernant les PA. Leur lecture suscite souvent l'enthousiasme et soulève l'espoir des PA. Mais lorsque l'on soulève l'espoir des plus faibles, il faut veiller à ne pas décevoir cet espoir qui se transformerait alors en désillusion dépressive. L'atelier organisé en avril dernier sur le mandat du Mécanisme montre de manière claire que le problème des autochtones n'est pas, n'est plus dans les textes internationaux, mais dans leur mise en œuvre effective : il y a encore trop de gouvernements qui s'y opposent. Trop souvent on nous dit que la Déclaration n'a pas un caractère contraignant, raison pour laquelle les gouvernements ne l'appliquent pas. Les représentants autochtones sont alors désarmés, ne sachant plus quoi faire. Ils se sont battus pendant des décennies pour obtenir la Déclaration et lorsqu'ils l'ont enfin obtenue, rien ne change, donc ça ne sert à rien...

Pour la crédibilité de tous, pour la justice et les droits humains, par respect aux efforts colossaux consentis pendant des décennies, il faut réaffirmer fermement que même si la Déclaration est un engagement moral, cela n'enlève rien au fait que c'est un engagement, qui crée une responsabilité et une obligation aux Etats.

Nous pensons que le Mécanisme d'experts peut jouer un rôle déterminant dans ce sens. Nous suggérons que les experts fassent un suivi des PA par pays, qu'ils puissent faire des visites soit à l'invitation des gouvernements, mais aussi à l'invitation des représentants autochtones. Il est absolument nécessaire que les PA aient le droit d'inviter les experts et le RS, c'est aussi cela le droit à l'autodétermination. Certains me diront que les visites de terrain, c'est le travail du RS, oui mais il n'y a qu'un RS pour près de 400 millions d'autochtones. Par exemple et autant que je sache, le RS sur les questions autochtones ne s'est jamais rendu au nord de l'Afrique depuis que cette procédure spéciale existe ! Non pas que le RS ne veut pas, mais il ne peut pas tout faire tout seul et en plus il ne peut se déplacer dans un pays que si le gouvernement l'invite. C'est pourquoi c'est l'occasion de vous dire, Mme la RS, Mmes/Mrs les membres du Mécanisme d'experts de l'ONU, nous Amazighs, peuple autochtone du nord de l'Afrique, nous vous invitons, vous êtes les bienvenus chez nous quand vous voulez.

Ces visites sur le terrain sont réellement indispensables car elles serviront non seulement à vous faire toucher du doigt les dures réalités que vivent les PA mais également à apporter conseils et assistance aux Peuples Autochtones, mais aussi aux gouvernements et surtout à susciter ou faciliter un dialogue que nous souhaitons constructif, c'est-à-dire sincère, pour sortir des situations de crise et mettre un terme aux violations des droits humains et aux souffrances.

Voilà ce qui peut casser l'indifférence et la stagnation et faire avancer les droits des peuples autochtones.

Je vous remercie.

Belkacem Lounès
Congrès Mondial Amazigh
Congres.mondial.amazigh@wanadoo.fr